

# pacé

ville & nature

Décision du Maire n°MPC\_MAPA\_24\_024

Objet du marché : Petits travaux de voirie – Lot Unique.

Vu l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales,  
Vu la délégation du Conseil municipal accordée au maire par délibération n°02/28 du 9 juin 2020,  
Vu le projet de marché public concernant : Petits travaux de voirie – Lot Unique.

Considérant les besoins de la collectivité en matière : Petits travaux de voirie - Lot Unique.

Le Maire de Pacé

DECIDE

D'attribuer le marché mentionné ci-dessus au(x) prestataire(s) :

PEROTIN TP - 35160 BRETEIL

pour un montant de :

Montant minimum pour la période : 200 000,00 € HT

Montant maximum pour la période : 800 000,00 € HT.

La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution de la présente décision dont  
ampliation sera à adresser à :

- Monsieur le préfet de Bretagne, préfet d'Ille-et-Vilaine,
- Monsieur le receveur de Rennes Banlieue Est.

Fait à Pacé, le 14 octobre 2024

Le Maire,

Hervé DEPOUEZ.

